

■ **Fiduciaire Jean-Pierre Romerio**, à Lausanne, CH-550-0118647-2 (FOSC du 26.10.2000, p. 7318). Par décision du 13 février 2001, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la révocation de la faillite du titulaire et ordonné la réhabilitation de la mémoire du défunt. L'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 68 al. 1a ORC.

Registre journalier no 1790 du 03.02.2009
(04868780 / CH-550.0.118.647-2)